

www.obernai.fr

imaginalsoe





L'AGENDA 2020

Comme chaque année, l'Agenda réalisé par la Ville d'Obernai a été distribué gratuitement avec ce bulletin d'information à tous les foyers obernois. Ce support de communication regroupe des informations utiles concernant l'ensemble des services municipaux, les coordonnées des associations locales (sportives, culturelles, de loisirs...), les professionnels de santé...

Dans le cas où vous ne l'auriez pas reçu dans votre boîte aux lettres, vous pourrez vous en procurer un exemplaire à l'accueil de la Mairie ou en contactant le Service Communication
Tél. 03 88 49 95 71
communication@obernai.fr

" OBERNAI " DANS VOTRE POCHE

La Ville d'Obernai a développé une application mobile, téléchargeable gratuitement sur les stores (Google Play Store et App Store). Cet outil s'adresse à tous et permet, en un rien de temps, d'accéder à toutes les informations et services utiles de la commune.

Une application simple et pratique pour retrouver toutes les informations du quotidien sur votre smartphone (ou tablette) comme :

- l'actualité d'Obernai,
- l'agenda des manifestations,
- les numéros d'urgence, la pharmacie de garde,
- les horaires d'ouverture de la Médiathèque et de l'O Espace Aquatique en temps réel,
- l'annuaire des services municipaux, des professionnels de santé et des associations,
- la météo d'Obernai avec les prévisions sur 5 jours et la qualité de l'air,

Des fonctionnalités interactives au service de la proximité avec les usagers :

- personnalisez votre page d'accueil grâce à des tuiles interactives qui vous donnent des informations en temps réel (départ du prochain train en gare d'Obernai, prochaine séance au cinéma Adalric...),

- réalisez vos démarches en ligne (demande de rendez-vous pour votre carte d'identité, passeport...),
- un lampadaire ne marche plus ? La route est dégradée ? Faites un signalement à la Mairie directement depuis votre smartphone...
- retrouvez les menus du restaurant Hohenbourg et des Périscolaires,
- restez informé grâce à un système de notifications par centres d'intérêt (actualités, manifestations, travaux, alerte météo...),
- géolocalisez sur la carte interactive tous les équipements publics (parkings, canisites, toilettes publics, conteneurs à verre, défibrillateurs...).

Service Communication
communication@obernai.fr



Téléchargez l'application sur Google Play



Téléchargez l'application sur l'App Store



Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeika - Florent Minot
(Archéologie Alsace)
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai / ©Paul Seners / ©Thomas Muller - Office de Tourisme / ©Airmegapix-Rothan / Rey - de Crécy - Atelier d'architecture Rey de Crécy / Archéologie Alsace / ©Basalt Architecture / Archéologie Alsace © F. Minot / © S.SCHLEPP / © Jacques Kretz - AdobeStock : © Prostock-studio © Africa Studio © Pixel-Shot © IndrePau © Wooster © ALF photo © Mariusz Blach © Banprik © MariaFrancesca ©

Andrea © Hcast © coprid © Yeti Studio © Jerome Cronenberger © krissikunterbunt © Frog 974
Impression : Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanc sans chlore pour respecter l'environnement.
Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie

d'Obernai - Service Communication - C.S. 80 205
67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 71

E-mail : communication@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Avril 2020

SOMMAIRE

Communication

- L'agenda 2020
 - "Obernai" dans votre poche
- Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4-5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Page 6

Église Saints-Pierre-et-Paul

Page 7

Le Domaine de la Léonardsau

Pages 8-9

Travaux

- Rue de Bernardswiller
- Place des 27 et rue des Houblons
- Rue du Général Leclerc
- Le cœur de Ville

Pages 10-12

Social

- Construction de 25 logements sociaux

Page 13

Environnement

- Calendrier des collectes des déchets
- Déneigement
- Des nichoirs contre la prolifération des chenilles
- N'oublions pas de trier

Pages 14-15

Histoire

- Fouilles archéologiques à la Capucinière

Page 16

Transport

- Les 3 astuces connectées pour se déplacer facilement avec Pass'O

Page 17

Culture

- Exposition : "Merveilleuses enveloppes et cartes de voeux"
- Les idées cadeaux de l'Espace Athic

Page 18

Bloc notes

- Pensez à vérifier vos pièces d'identité avant de réserver vos vacances !
- Recensement de la population
- Les naissances
- Inscriptions scolaires
- Objets trouvés/perdus : mode d'emploi
- Vous avez 16 ans ? Faites-vous recenser !
- Pour voter en 2020, il faut être inscrit sur la liste électorale !
- Horaires d'ouverture des services.

Pages 19-21

Infos municipales / Tribune

Page 22

2020 : Les grands rendez-vous

Page 23



Chers Habitants d'Obernai,

- **Après 18 mois de chantier, les travaux de l'Hôtel de Ville sont terminés. Nous avons procédé au remplacement de tous les ouvrants, à la construction d'un ascenseur, à la mise en place d'une nouvelle entrée avec une rampe d'accès sur la façade Nord, à la réalisation d'un nouvel espace d'accueil pour le public et à la rénovation de la salle Alsace et de différents espaces intérieurs.**
 - **Cette réalisation permet de substantielles économies d'énergie pour ce bâtiment emblématique, en améliorant considérablement toutes les fonctionnalités internes, les conditions de travail des agents et l'accessibilité.**
 - **La nouvelle salle du Beffroi, qui accueille actuellement une magnifique exposition, est à présent en service. La valorisation de cette chapelle permettra d'accueillir dorénavant de nombreuses expositions.**
 - **Depuis 3 ans, nous avons travaillé avec des architectes spécialisés pour la restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul. L'impressionnant échafaudage sur la flèche Est et la façade Sud de l'édifice est posé. Les travaux de restauration peuvent ainsi commencer. L'emprise du chantier et la sécurisation autour de l'église nous ont amenés à déplacer le Marché hebdomadaire du jeudi matin : une très grande majorité des commerçants ambulants et des clients habitués de notre Marché, apprécie les sites des remparts Maréchal Joffre et Maréchal Foch, sur lesquels le Marché a été positionné.**
 - **La construction de la nouvelle usine ROMA, sur une emprise de 1,8 hectare dans le Pôle industriel Nord, est à présent terminée. Cette entreprise, qui avait construit son siège français à Obernai il y a 4 ans, est en plein développement et va fabriquer dans cette nouvelle usine, des volets roulants. De l'ordre de 15 emplois sont en train d'être créés.**
 - **Vous trouverez dans ce journal, le projet de restauration du château de la Léonardsau, qui a fait l'objet de 3 ans d'études avec l'Architecte des Bâtiments de France, les Monuments Historiques, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et les architectes. Ce projet porté par la Ville d'Obernai bénéficiera de partenariats avec la Région et le Département du Bas-Rhin.**
 - **Les travaux de restructuration de l'entrée Sud, rue de Bernardswiller, sont terminés ; les travaux de voirie de la Place des 27 et de la rue des Houblons se termineront prochainement.**
 - **Merci à tous les acteurs locaux et en particulier aux agents du Pôle Logistique et Technique de la Ville d'Obernai, qui ont participé à l'illumination, aux décors et à la mise en place de notre magnifique Marché de Noël, unanimement apprécié par les Obernois et nos très nombreux visiteurs et touristes.**
- Très belles fêtes de Noël et de fin d'année à tous.**

Belle et heureuse année 2020.

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin



Fête de Noël des Seniors avec l'apparition "surprise" du Saint Nicolas



Cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918



Raymond Hollerich élevé au rang de Citoyen d'Honneur



4^{ème} Job Dating en présence de plus d'une trentaine de recruteurs



Bernard Vonscheidt et Jean-Claude Roth élevés au rang de Citoyens d'Honneur



Sensibilisation des élèves de l'École Picasso à la préservation de l'environnement : plantation d'arbres dans le jardin de leur école (avec la Médiathèque et le Conseil Municipal des Enfants) et sur le sentier du Steinberg (avec le Lions club)



Soirée de bienvenue en l'honneur des nouveaux habitants d'Obernai



Remise des diplômes de fleurissement : merci à tous pour l'embellissement de notre belle Ville !



Inauguration du Terrain de grands jeux en gazon synthétique



Franc succès pour la nuit du jeu organisée par la Lud'O à la salle des Fêtes



Les Festivités de l'Avent et le Marché de Noël

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

Extrait des délibérations

- Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 23 septembre 2019. **Voté à l'unanimité.**
- Délégations permanentes du Maire - Article L 2122-22 du CGCT : Compte rendu d'information pour la période du 3^{ème} trimestre 2019. **Prend acte.**
- Acquisition de parcelles situées le long du Rempart Freppel. **Voté à l'unanimité.**
- Réalisation de l'emplacement réservé n°36 inscrit au plan local d'urbanisme destiné à l'aménagement de la rue du Général Leclerc – Acquisition d'un terrain. **Voté à l'unanimité.**
- Constitution d'une servitude de passage au profit de parcelles communales sur le terrain de l'opération O'Coeur d'Obernai Passion. **Voté à l'unanimité.**
- Réaménagement de terrains situés route de Boersch par la SARL Maho – Dénomination d'une allée nouvelle. **Voté à l'unanimité.**
- Lotissement « Le Roedel II » - Rétrocession des ouvrages collectifs compris dans l'emprise du lotissement dans le domaine public communal affecté à la voirie. **Voté à l'unanimité.**
- Le Parc des Roselières 2^{ème} tranche – Cession d'un lot destiné à la réalisation d'un équipement public à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. **Voté à l'unanimité.**



- Renouvellement du contrat de bail portant mise à disposition de locaux à l'Inspection de l'Education Nationale d'Obernai- Modification. **Voté à l'unanimité.**
- Modification du règlement de fonctionnement de l'établissement Multi-Accueil d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Conclusion d'un Pacte Ville Moyenne avec la Région Grand Est. **Voté à l'unanimité.**
- Location de la nouvelle salle d'exposition du Beffroi. Définition des conditions. **Voté à l'unanimité.**



- Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020. **Prend acte.**
- Réorganisation du réseau DGFIP - Motion en faveur du maintien des services publics de la Trésorerie à Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Recours gracieux formulé contre la délibération du Conseil Municipal N° 102/05/2019 du 23 septembre 2019 portant refus du déclassement et de l'élimination des compteurs d'électricité existants dans le cadre d'une opération de remplacement desdits compteurs par des compteurs communicants de type Linky. **Voté à l'unanimité.**

Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur le site www.obernai.fr

DÉMARRAGE DES TRAVAUX de restauration de l'église

Les travaux de l'église Saints-Pierre-et-Paul ont débuté début octobre avec la mise en place de la zone de chantier et l'installation de l'échafaudage sur la flèche Est et la façade Sud.

L'impressionnant dispositif, qui atteint le sommet de la flèche à plus de 56 mètres de hauteur, permettra aux artisans de travailler en toute sécurité et de transporter via un ascenseur les nombreuses pierres à restaurer. Les filets de protection sont en cours de pose.

La restauration de l'édifice débutera par **un nouveau diagnostic de repérage des différentes pathologies** permettant de dresser un bilan exact de l'état sanitaire de l'édifice, afin de confirmer plus précisément quelles parties seront à traiter. À la suite de ce bilan, des réunions de chantier seront organisées avec l'ensemble des acteurs de la restauration pour valider, dans un premier temps, les matériaux de substitution (comme par exemple les caractéristiques des pierres, la couleur, la porosité, la dureté...) puis confirmer les méthodes de réparation et de substitution des ouvrages dégradés.

Cette première phase du projet (restauration de la flèche Est et de la façade Sud) se déroulera sur environ une année pour ensuite entamer la deuxième phase avec la restauration de la flèche Ouest et du clocheton en croisée du transept.



APPEL AU DON pour l'église

Merci à tous les donateurs ! La Ville d'Obernai, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, a déjà reçu pour la restauration de l'église plus de 62 000 € de dons.

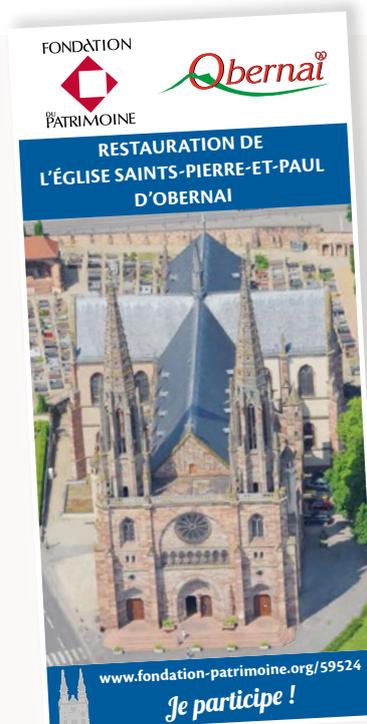
La campagne de financement participatif se poursuit. Si vous souhaitez, vous aussi, préserver le patrimoine obernois et faire un don déductible de vos impôts, il est encore temps !

COMMENT FAIRE UN DON ?

Vous avez 3 options de paiement :

- **EN LIGNE PAR PAIEMENT SÉCURISÉ** sur le site internet de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/59524
- **EN ESPÈCES** : en renvoyant le bulletin de don et votre paiement à :
Fondation du patrimoine - Délégation Alsace
9 Place de Kléber - 67000 Strasbourg
- **PAR CHÈQUE** : en renvoyant le bulletin de don et votre chèque à :
Fondation du patrimoine - Délégation Alsace
9, Place de Kléber - 67000 Strasbourg

Le bulletin de don est disponible à l'accueil de la Mairie, à l'église ou en téléchargement : <http://bit.ly/bulletin-don-obernai>
Votre reçu fiscal vous sera ensuite envoyé.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

Les 1^{er} et 2 février 2020, l'Orchestre Philharmonique d'Obernai donnera deux concerts, en salle Sainte Odile, (Cour Athic) dont les plateaux seront versés au profit de la restauration de l'église.



LE DOMAINE DE LA LÉONARDSAU : le projet de restauration

Le Domaine de la Léonardsau, propriété de la Ville d'Obernai depuis 1970, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Dans la perspective de restauration du château de la Léonardsau, un diagnostic sanitaire et technique a été mené en novembre 2017.

Il a concerné :

- un examen des structures des planchers du château,
- une analyse de colonisation par les champignons (en particulier par la mérule),
- un diagnostic avant travaux sur la présence de plomb et d'amiante,
- une analyse approfondie des décors intérieurs et une critique de l'intérêt historique et artistique,
- une étude géotechnique et une expertise de l'état des fondations de l'édifice.

À l'appui de cet état exhaustif, une réflexion sur les scénarii d'occupation de l'édifice a été menée avec les maîtres d'oeuvre.

Elle a permis d'identifier l'ensemble des contraintes particulières pesant sur les possibilités de restructuration et de dégager une stratégie soutenable pour la restauration du château et l'aménagement de ses abords.

Le programme de restauration et de restructuration du château a été définitivement adopté par le Conseil Municipal le 27 mai 2019. La Région et le Conseil Départemental du Bas-Rhin et la DRAC seront partenaires de ce projet.

Des études d'avant-projet sont actuellement en cours afin d'améliorer la précision des études de restauration et de réduire les aléas qui pourraient être rencontrés en phase de chantier.

Sous le contrôle scientifique du Conservatoire des Monuments Historiques, la Ville a fait réaliser, en novembre dernier, une mise à nu des structures intérieures du premier et second étage du château ainsi que le traitement des matériaux comportant de l'amiante et du plomb.

LA STRATÉGIE DE RESTAURATION DU CHÂTEAU

- 1. Une démolition/reconstruction de tous les planchers et un rétablissement à neuf des décors de plafonds et des parquets.**
- 2. Un maintien en place des décors extérieurs et une stabilisation in-situ.**
- 3. Une révision de la couverture et des points singuliers de toiture.**
- 4. Une restauration des menuiseries extérieures du rez-de-chaussée et un remplacement des menuiseries extérieures des étages.**
- 5. Un traitement thermique du rez-de-chaussée et des étages du château et la purge/démolition d'ouvrages au sous-sol pour l'éradication de la mérule.**
- 6. Une restauration des décors intérieurs du rez-de-chaussée, en revenant à l'état initial voulu par Albert de Dietrich. La souplesse sera plus importante dans le réaménagement des étages, dépourvus de valeur artistique.**



Perspective de l'avant-projet :

un lieu ouvert au public destiné à l'accueil d'expositions, de conférences et de manifestations. La réorganisation du bâtiment en «plateaux», à la fois interconnectés et scindables, préservera une grande polyvalence d'usage.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- Après la restauration du château, menée sous sa maîtrise d'ouvrage, la Ville pourra accueillir au sein des espaces rénovés diverses expositions temporaires, séminaires et manifestations en conservant l'entière maîtrise de la gestion du lieu et de la programmation des occupations.
- Une mission de consulting culturel sera commanditée par la Ville en parallèle des études d'avant-projet. Cette étude précisera les conditions et les potentialités d'insertion de ce lieu, tant dans la dynamique des organismes d'animation municipaux ou paramunicipaux existants que dans les réseaux de coopération d'acteurs culturels régionaux ou nationaux.

LE PLANNING PRÉVISIONNEL :

- **mai 2019** : adoption du programme de restauration et de restructuration par le Conseil Municipal,
- **janvier 2020** : phase d'"Avant-Projet Détaillé",
- **juin 2020** : décision d'approbation de l'Avant-Projet Détaillé et du projet d'exploitation-gestion du site,
- **août 2020** : dépôt de la demande de permis de construire,
- **octobre 2020** : phase "Projet",
- **décembre 2020** : délivrance du permis de construire et lancement de la procédure de passation des marchés de travaux,
- **février 2021** : attribution des marchés et lancement des travaux,
- **mai 2023** : fin prévisionnelle du chantier de restauration.



Un parking public paysager est prévu à l'ouest des écuries avec des wc publics ainsi que des aménagements pour l'accueil de loisirs du Centre Arthur Rimbaud. Le parc et les jardins resteront ouverts au public. Le Conseil municipal a approuvé, en mai 2019, le projet de cession des dépendances du Domaine pour un projet privé qui, développé en complémentarité avec celui de la Ville, visera entre autres des activités de restauration.

LES TRAVAUX EN COURS

Après les phases nécessaires d'étude, de concertation, d'élaboration des marchés publics et d'attribution des marchés, les travaux dans différents quartiers d'Obernai sont en cours d'achèvement.

RUE DE BERNARDSWILLER

L'entrée de la rue de Bernardswiller a fait l'objet de **travaux d'aménagement avec de nouvelles places de stationnement matérialisées, des trottoirs** pour la sécurité des piétons et **un passage surélevé** permettant de limiter la vitesse de circulation.



RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Afin de **sécuriser et fluidifier la circulation** entre la rue Goessli et la rue du Général Leclerc, **des feux tricolores ont été installés** à ce carrefour ainsi que des passages piétons.



MISE EN VALEUR DU CENTRE-VILLE

À l'occasion des Festivités de l'Avent, le cœur de ville s'est paré de ses plus beaux atours... En effet, après quelques semaines de travaux, la réfection de l'éclairage public de la Place du Marché s'est achevée, avec en complément la mise en valeur des façades et des monuments de la Place.



PLACE DES 27 ET RUE DES HOUBLONS

Les importants travaux de réaménagement de la place et de la voirie ainsi que le renouvellement du réseau d'assainissement et le remplacement de l'éclairage public sont en cours de finalisation. Les plantations d'ornement en cours donneront, dès le printemps prochain, un nouveau visage à ce quartier.



L'HÔTEL DE VILLE RENOVÉ avec une nouvelle identité visuelle aux valeurs fortes



L'ascenseur pour l'accessibilité PMR



Le nouvel espace d'accueil

La nouvelle salle Alsace



L'organisation des services

- Direction Générale des Services
- Direction des Finances et de l'Exploitation du Patrimoine
- Direction de l'Aménagement et des Équipements
- Direction des Ressources Humaines
- Pôle TIC
- Salle Renaissance
- Salle Alsace
- Cabinet du Maire
- Accueil - Direction des Services à la Population
- Centre Communal d'Action Sociale
- Service Communication

La nouvelle entrée accessible de l'Hôtel de Ville



CONSTRUCTION de 25 logements sociaux



La SAEML Obernai Habitat, détenue à 64 % par la Ville d'Obernai, gère un parc de 731 logements à loyers modérés, répartis exclusivement sur la commune.

Pour répondre à la demande constante et forte de logements, en raison notamment de l'attractivité du territoire, Obernai Habitat a construit ces dernières années les Lisières du Parc (40 logements) et a procédé à l'acquisition-amélioration du Square Saint Charles (6 logements).

Deux nouvelles résidences

Obernai Habitat vient d'entamer la construction de 25 nouveaux logements, avenue de Gail, juste à côté du Parking Charles de Gaulle et du Centre Arthur Rimbaud. Le montant de ces travaux, qui dureront 13 mois, est estimé à 2 985 000 HT.



Des appartements avec jardin ou terrasse

Le premier bâtiment comprendra 14 logements et le second 11 logements, répartis en 6 T2, 15 T3 et 4 T4 avec des jardins privatifs en rez-de-chaussée et des terrasses pour les étages.

Des places de stationnement en nombre pour répondre au besoin.

En complément, la résidence accueillera 40 stationnements souterrains et 47 places extérieures.

Le saviez-vous ?

Les bailleurs du département du Bas-Rhin et leurs partenaires ont mis en œuvre un dispositif commun de gestion de la demande de logement. Cette organisation est destinée à faciliter les démarches des demandeurs. Ainsi, chaque demande de logement est enregistrée sur un seul et même fichier géré par l'ensemble des organismes d'habitat social du département.

Retrouvez toutes les informations sur www.demandedelogement-alsace.fr



LE DÉNEIGEMENT

Chaque année, afin de garantir au maximum la sécurité de l'ensemble des usagers des voiries, un plan de viabilité hivernale est mis en œuvre, de novembre à mars. Il définit les actions à conduire en intégrant les principes de préservation de l'état des voiries et de respect de l'environnement. Il identifie les sites et axes de circulation majeurs notamment en fonction de leur fréquentation et décline les actions prioritaires à mener.

Dans le cadre de ce plan, une équipe d'une dizaine d'agents est en mesure d'être mobilisée et d'intervenir 24h/24 et 7j/7. Elle dispose de pelles à neige, de saleuses de trottoirs, de 3 véhicules plateaux et de 3 véhicules 4x4 avec lame et saleuse intégrées. Le déploiement humain et matériel est calibré en fonction du degré d'importance des événements climatiques (type d'alertes).

En complément de ces interventions, des bacs à sel sont mis à disposition à proximité des sites sensibles (écoles, voies en pente). Dans un souci d'efficacité et de respect de l'environnement, le type de fondants utilisé est déterminé par la température et par la quantité de neige tombée.

Ayez les bons réflexes ! Pensez à déneiger vos trottoirs (par raclage) afin d'éviter, notamment, les risques de chutes des piétons. Propriétaires et locataires sont d'ailleurs tenus d'enlever ou de faire enlever la neige devant leur habitation (arrêté municipal du 23.01.2013). Et si vous devez circuler, anticipez vos déplacements, adoptez les équipements hivernaux comme les pneus neige et soyez encore plus prudents que d'habitude sur la route.



CALENDRIER des collectes de rattrapage des déchets



	DATE	FÊTE	RATTRAPAGE COLLECTE DES DÉCHETS ORDURES MÉNAGÈRES & EMBALLAGES RECYCLABLES
OBERNAI	Mercredi 25 décembre 2019	Noël	Vendredi 27 décembre 2019
OBERNAI	Mercredi 1 ^{er} janvier 2020	Jour de l'an	Jeudi 2 janvier 2020
ROEDEL / LÉONARDSAU	Vendredi 10 avril 2020	Vendredi Saint	Samedi 11 avril 2020
OBERNAI	Lundi 13 avril 2020	Lundi de Pâques	Mardi 14 avril 2020
ROEDEL / LÉONARDSAU	Vendredi 1 ^{er} Mai 2020	Fête du travail	Samedi 2 mai 2020
ROEDEL / LÉONARDSAU	Vendredi 8 mai 2020	Armistice 1945	Samedi 9 mai 2020
OBERNAI	Lundi 1 ^{er} juin 2020	Lundi de Pentecôte	Mardi 2 juin 2020
OBERNAI	Mercredi 11 novembre 2020	Armistice 1918	Jeudi 12 novembre 2020
ROEDEL / LÉONARDSAU	Vendredi 25 décembre 2020	Noël	Mardi 29 décembre 2020
ROEDEL / LÉONARDSAU	Vendredi 1 ^{er} janvier 2021	Jour de l'an	Samedi 2 janvier 2021

- Les collectes de rattrapage seront réalisées aux horaires de collecte habituels, soit le matin soit l'après-midi.
- Les contenants de collecte (bacs ou sacs) doivent être sortis la veille du jour de collecte, après 18h s'ils sont collectés le matin ou avant midi s'ils sont collectés l'après-midi.
- Les contenants doivent être rentrés dès que possible après la collecte.

DES NICHOURS contre la prolifération des chenilles processionnaires



Cet automne, 20 nichours ont été fabriqués par le menuisier du Pôle Logistique et Technique de la Ville puis installés sur des pins dans différents quartiers de la commune.

L'objectif de cette **démarche respectueuse de l'environnement** est **d'inciter les mésanges**, qui sont les seules prédatrices naturelles des chenilles processionnaires, **à s'installer à proximité desdits pins et à se nourrir des chenilles**. Un autre dispositif complémentaire est déjà en place depuis quelques années, les pièges autour des arbres porteurs de nids des chenilles pour les capturer lors de leur procession. En effet, au printemps, les chenilles quittent l'arbre pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre.

Pourquoi lutter contre les chenilles processionnaires ?

Se nourrissant d'aiguilles de pins et de cèdres, **la chenille processionnaire du pin provoque un ralentissement de la croissance de l'arbre**, mais aussi **une vulnérabilité plus forte aux maladies et aux autres nuisibles**. C'est également un problème de **santé publique**. En effet, **cette chenille possède des poils urticants qu'elle libère dans les derniers stades larvaires**. Ils sont très allergènes et peuvent provoquer de violentes réactions chez l'humain mais aussi chez les animaux domestiques (démangeaisons, problèmes respiratoires, ophtalmologiques, cardiaques, neurologiques, chocs anaphylactiques...).

N'OUBLIONS PAS DE TRIER...

La période des fêtes génère de nombreux déchets qui peuvent être facilement triés et recyclés.

- **Les bouteilles et pots en verre** sont à déposer dans les conteneurs à verre.
- **Jetez dans votre sac de tri : canettes, boîtes de conserve, emballages de jouets et de nourriture (boîte de chocolat, carton de bûche, sachets et films...)**. Séparez bien chaque élément pour permettre leur bon recyclage (carton à sortir du film plastique, gaufrette à sortir de la boîte de chocolats...).



- **Et si vous gardiez les emballages cadeaux** qui peuvent être réutilisés, pour emballer un autre cadeau ou pour couvrir un livre ?
- **Votre sapin naturel peut être déposé à la déchèterie ou mis dans votre compost.**



Astuce zéro déchet : adoptez l'art du "Furoshiki" et fabriquez vos emballages cadeau en tissu (emballages durables et réutilisables).

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES à la Capucinière

Le site de l'ancien groupe scolaire "la Capucinière", qui avait déjà fait l'objet d'une fouille archéologique préventive en octobre 2018, a à nouveau accueilli les archéologues d'Archéologie Alsace. L'année dernière, ce sont les vestiges du couvent des Capucins, daté du 17^{ème} siècle et les restes de maisons médiévales qui ont été mis au jour.

En 2019, les archéologues ont focalisé leur intervention à l'intérieur de la nef de l'ancienne chapelle du couvent. Les découvertes se rattachent à deux phases d'occupation avec d'une part les vestiges de bâtiments antérieurs au couvent et datés des 15^{ème} et 16^{ème} siècles, et d'autre part, un ensemble funéraire des 17^{ème} et 18^{ème} siècles associé à la chapelle.



Vue aérienne du couvent lors de la fouille de 2018. En bas à droite, la nef de la chapelle fouillée en 2019. F. Basoge © Archéologie Alsace

Les bâtiments du faubourg médiéval et moderne

Les vestiges de deux bâtiments de la fin du Moyen Âge ont été découverts sous la nef de la chapelle. Leur découverte s'ajoute à celle des cinq bâtiments déjà recensés en 2018 et complètent ainsi notre connaissance du tissu urbain du faubourg aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles. Les éléments dégagés correspondent à des caves semi-enterrées. L'une d'entre-elles conserve son pavage de galets, l'autre une partie de son escalier d'accès.

Ces bâtiments sont abandonnés et détruits à la fin du 16^{ème} siècle ou au début du 17^{ème} siècle, peut-être au moment de la guerre de Trente ans. Les remblais de démolition qui comblent les caves renferment de nombreux objets de la vie quotidienne, notamment des fragments de céramique culinaire et de céramique de poêle, mais aussi quelques outils (hache, couteau) et éléments d'huissierie en fer (serrure, clé).

Des sépultures sous le dallage de la chapelle

Le sous-sol de la chapelle a révélé de nombreux restes humains correspondant très probablement aux tombes des religieux enterrés pendant l'occupation du couvent par les Capucins, entre 1666 et 1792. Les recherches ont mis au jour treize tombes, principalement regroupées sous l'allée centrale de la nef et en limite du chœur. Des concentrations d'ossements appartenant à plusieurs individus ont également été identifiées dans le comblement des tombes ou à proximité. Il s'agit d'ossements provenant de sépultures perturbées par la mise en terre de nouveaux individus. Ainsi, près d'une trentaine de défunts a pu être découverte.

Les sépultures sont toujours organisées de la même manière, seule l'orientation diffère. Les défunts sont allongés sur le dos avec les mains jointes en prière, une tuile creuse est déposée sur leur visage et les corps, initialement placés dans un linceul, sont recouverts de chaux.

Très peu de mobilier funéraire les accompagne, seules deux médailles et une petite boucle de ceinture en bronze ont été découvertes. L'une des médailles, en forme de cœur, provient de l'Abbaye de Weingarten. S'il pourrait s'agir de religieux capucins ou de donateurs, l'étude anthropologique devrait permettre de préciser l'âge, le sexe et l'état de santé de ces défunts.



Le sol en galets d'une cave du 16^{ème} siècle en cours de fouille, avec à droite une sépulture contemporaine du couvent qui le recouvre.

F. Minot © Archéologie Alsace



Les sépultures situées sous l'allée centrale de la nef.

F. Minot © Archéologie Alsace



Un des défunts, allongé sur le dos, a les mains jointes en position de prière et une tuile creuse recouvre son visage. À gauche de ses jambes, le crâne d'un autre individu atteste de la réutilisation de la tombe.

F. Minot © Archéologie Alsace

LES 3 ASTUCES CONNECTÉES pour se déplacer facilement avec Pass'O

ASTUCE N°1 : Les horaires de vos arrêts préférés directement sur votre smartphone.

L'application "Obernai", conçue par la Ville et téléchargeable gratuitement vous permet de sélectionner les arrêts Pass'O que vous utilisez le plus souvent et de les rajouter en favoris sur la page principale de l'application.

- Il suffit pour cela d'aller sur la page "Ajouter un service" (en cliquant sur le +) et de sélectionner la tuile "Horaires Pass'O".
- Vous pouvez rajouter autant d'arrêts que vous souhaitez de la ligne A ou B. Et pour connaître les horaires suivants, un simple clic sur la tuile vous présentera la liste complète.



ASTUCE N°2 : Connaître en temps réel l'heure de passage du bus

Vous êtes à un arrêt de bus et vous souhaitez savoir à quelle heure passe le prochain Pass'O ou s'il est bien à l'heure ? Il suffit de télécharger une application "lecteur de QR code" sur votre smartphone, de l'ouvrir, de viser le flashcode affiché sur chaque poteau d'arrêt et l'heure s'affichera !



ASTUCE N°3 : Votre carte de transport directement sur votre téléphone

L'application "Pass'O" également téléchargeable gratuitement vous permet d'acheter ou de renouveler via votre smartphone votre abonnement mensuel ou annuel ou un pack de 10 voyages. Une fois dans le bus, il vous suffira de présenter le QR Code qui s'affiche sur votre téléphone devant les bornes prévues à cet



EXPOSITION : "Merveilleuses enveloppes et cartes de vœux"

Jusqu'au 18 janvier 2020, la Médiathèque municipale vous invite à vous plonger dans l'univers des belles cartes et enveloppes illustrées échangées à l'occasion des fêtes et des vœux pour la nouvelle année.



L'exposition

La collection de Pierre-Stéphane Proust, composée de documents anciens, de gravures, d'objets pleins de charme et de correspondances hautes en couleurs, vous fera découvrir un florilège de l'Art postal parfois accompagné de lettres ou de mots d'artistes. Une belle incitation à renouer avec la tradition du Nouvel

An en adressant ou en créant une carte pleine d'attention à ses amis ou à ses proches... pour leur plus grand plaisir !

L'atelier

La Médiathèque vous propose jeudi 2, vendredi 3 et samedi 18 janvier à 14h de participer à un atelier original où se mêleront visite de l'exposition, lectures de contes enneigés et petits bricolages autour des cartes de vœux.

Pour les enfants à partir de 6 ans, gratuit, sur réservation.



www.mediathèque-obernai.fr

Tél. 03 88 95 18 20

LES IDÉES CADEAUX de l'Espace Athic

Profitez de cette nouvelle année pour découvrir la suite de la saison culturelle de l'Espace Athic.

Au programme :

- Du cirque et de la danse avec "La Mécanique des Ombres", le vendredi 10 janvier à 20h30.
- Un clown, Typhus Bronx qui saura vous faire trembler de peur avec "La Petite histoire qui va te faire flipper ta race", le samedi 18 janvier à 20h30.
- Un plongeon dans l'Histoire du théâtre, le vendredi 31 janvier à 20h30, grâce au "Tour du théâtre en 80 minutes" !

Une bonne occasion de venir profiter des deux offres de Noël du Relais culturel (valables dans la limite des places disponibles) :

- **Pour un abonnement cinéma 5 places** (à 25€) acheté, l'Espace Athic vous offre **une invitation pour deux personnes pour le spectacle de votre choix** (saison culturelle 2019-2020).
- **Pour une formule "Entrée en scène"** (3 ou 4 spectacles de votre choix à 15 € la place) achetée l'Espace Athic vous offre **4 places de cinéma** à utiliser avant fin avril.

Tél. 03 88 95 68 19

www.espace-athic.com



PENSEZ À VÉRIFIER VOS PIÈCES D'IDENTITÉ avant de réserver vos vacances !

Vous pensez déjà à vos prochaines vacances au printemps ou en été ? Attention, vérifiez dès maintenant les dates de validité des cartes d'identité et des passeports de toute la famille. En effet, pour renouveler ou faire une première demande de pièce d'identité, passeport ou carte d'identité, **vous devez obligatoirement prendre rendez-vous en ligne : www.obernai.fr/rdv**. Le traitement du dossier en présence du demandeur prend une trentaine de minutes. Il est ensuite transmis aux services de l'État.



À NOTER : les prochains créneaux disponibles pour déposer votre dossier (complet !) sont déjà mi-janvier, sachant qu'il faut un minimum de 3 semaines à 1 mois pour l'obtention d'une pièce d'identité par les services de l'État.

www.obernai.fr/rdv

7 000

C'est le nombre de demandes de pièces d'identité déposées en Mairie d'Obernai en 2019 !

RECENSEMENT de la population

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 22 février 2020 sur un échantillon de 8% des logements d'Obernai. Il est organisé conjointement par l'INSEE et la Mairie.

Si vous êtes parmi les personnes recensées, un courrier d'information sera déposé dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur, recruté par la Mairie, se présentera chez vous : il vous remettra soit vos identifiants pour vous faire recenser en ligne soit, si vous le préférez, les questionnaires "papier" à remplir, qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Tél 03 88 49 98 42

www.le-recensement-et-moi.fr



NAISSANCES

Septembre 2019

Amir BOUTADDAOUT, Joulia GERARD, Lilou ESCHBACH, Liya KÖSE, Nathaël MOUTON, Moana HALLER, Nawfel SALKA, Maiwen SCHOETTEL, Lysandre TÊCHE, Léo MULLER, Eloïse STEINER.

Octobre 2019

Yakup YILMAZ, Imrane BEN ZIRAR, Ebubekir CELIK, Tessa MULLER TEIXEIRA, Léo CHABEAUX, Titouan HERVÉ, Melis SOMUNCU, Eléanore GRENIER.

Novembre 2019

Léa KLEINMANN, Lionel COLOGNAC, Célestin BECK, Lilou MATTER, Mustafa BUDUS, Lili RHINN, Eliott VOGELEISEN.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires se feront à partir du 3 février 2020 pour la rentrée 2020/2021.

Vous devez effectuer l'inscription scolaire si :

- votre enfant rentre à l'école maternelle pour la première fois,
- votre enfant change d'établissement suite à un déménagement,
- votre enfant est en Grande Section à l'école maternelle Camille Claudel et est admis au CP à l'école élémentaire Picasso.

Où réaliser l'inscription ?

Elle est à effectuer, sans rendez-vous, auprès de la Direction des Services à la Population à la Mairie.

La liste des documents demandés ainsi que les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet de la Ville.

Après l'inscription en Mairie... n'oubliez pas l'admission à l'école !

Dès réception du certificat d'inscription délivré par la Mairie, vous devrez contacter dans les meilleurs délais la direction de l'école dans laquelle votre enfant sera inscrit.

Tél. 03 88 49 95 95

www.obernai.fr/inscription.scolaire



OBJETS TROUVÉS / PERDUS : mode d'emploi

Le service des objets trouvés de la Ville récupère chaque année environ 200 articles perdus par leurs propriétaires.

Vous avez trouvé un objet ?

Vous pouvez le déposer en Mairie aux horaires d'ouverture **en indiquant notamment l'endroit où a été trouvé l'objet.**



Vous avez perdu un objet ?

Si vous avez perdu un objet, vous devez contacter la Mairie et fournir une description précise de l'objet perdu. Lorsqu'un objet est déposé en Mairie, les services font leur possible pour trouver son propriétaire et prendre contact avec lui. Une recherche automatique est faite entre objets perdus et trouvés. **Une pièce d'identité devra être présentée pour le retrait de l'objet.**



Mairie d'Obernai - Tél. 03 88 49 95 95

VOUS AVEZ 16 ANS ? Faites-vous recenser !

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons, doivent se faire recenser auprès de leur Mairie. Cette

formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire), avant l'âge de 18 ans. **Présentez-vous en Mairie muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.**

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement. Cette démarche peut également se faire en ligne.

La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet au Centre du service national de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

www.service-public.fr



POUR VOTER EN 2020, IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE avant le 7 février 2020 !

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. À cette occasion, les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales éliront les conseillers municipaux et les conseillers communautaires pour un mandat de 6 ans.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Si ce n'est pas déjà fait, **vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020 inclus** pour effectuer une demande d'inscription en Mairie ou en ligne.

Comment s'inscrire en Mairie ?

Il suffit de vous rendre en Mairie avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

Comment s'inscrire en ligne ?

Vous pouvez utiliser le **téléservice de demande d'inscription** sur les listes électorales et joindre votre justificatif de domicile et votre justificatif d'identité numérisés : <http://bit.ly/inscription-obernai>.

Si vous avez déménagé, n'oubliez pas de le signaler

- Un Français déménageant en France doit déclarer sa nouvelle adresse auprès de la Mairie de son nouveau domicile. Même s'il déménage dans la même commune.
- Un Français qui revient vivre en France doit le plus souvent s'inscrire auprès de la Mairie de son nouveau domicile pour pouvoir voter en France.
- Un Français partant résider à l'étranger doit choisir entre s'inscrire (ou rester inscrit) auprès de sa mairie ou s'inscrire auprès du consulat (ou de l'ambassade) de son pays d'accueil.



J'ai 18 ans, est-ce que je suis inscrit d'office ?

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif) ou si vous avez déménagé après le recensement, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de la Mairie.

Comment voter par procuration ?

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne pour voter en son nom (elle doit aussi être inscrite sur la liste électorale d'Obernai) et fait établir la procuration dès que possible auprès de la gendarmerie ou du Tribunal d'instance.

COMMENT VÉRIFIER QUE L'ON EST BIEN INSCRIT À OBERNAI SUR LA LISTE ELECTORALE ?

Pour vérifier que vous êtes inscrit sur la liste électorale d'Obernai et pour connaître la localisation précise de votre bureau de vote, il suffit de consulter le site :

<http://bit.ly/liste-electorale-obernai>

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

HORAIRES D'OUVERTURE des services

La Mairie sera fermée au public :

- mardi 24 décembre 2019 après-midi,
- mardi 31 décembre 2019 après-midi,
- jeudi 16 janvier 2020 à partir de 16h en raison de la réunion annuelle de l'ensemble des agents municipaux.

La Médiathèque municipale sera fermée au public du 24 décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020 inclus, ainsi que le jeudi 16 janvier 2020 après-midi.

L'O Espace Aquatique sera fermé au public le mercredi 25 décembre 2019 et le mercredi 1^{er} janvier 2020.

Depuis le mois de mai, les différents services du Nouvel Hôpital d'Obernai, ont ouvert au public. Obtenir la construction d'un nouvel hôpital à Obernai a été le fruit d'un combat tenace avec les instances de l'ARS et les pouvoirs publics, eu égard à la désuétude de l'ancien bâtiment au coeur de ville. L'engagement et les compétences des personnels médicaux, paramédicaux, administratifs et techniques permettent à présent aux patients de notre territoire de bénéficier de conditions optimales de prise en charge.

Néanmoins, nous restons vigilants quant à l'ouverture la plus rapide possible des 30 lits complémentaires de SSR (soins de suite et de réadaptation) et des 10 lits HDJ (hôpital de jour). La pétition en ligne que nous avons initiée en septembre et envoyée à Madame la Ministre de la Santé et des Solidarités, semble porter ses fruits : l'ouverture prochaine des lits en question serait actée...

Joyeux Noël et très belle année 2020 à tous.



Plus d'infos sur : www.bernardfischer.fr

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOE, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer HOLTZMANN, Hugues STROHM.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

TOUS UNIS POUR OBERNAI *Beau Noël à Obernai*

Une période de changement, une forte mobilisation, ce n'est pas facile mais restons unis en cette année qui se termine. Profitons de notre belle ville magnifiquement décorée pour l'occasion. De merveilleuses fêtes de fin d'année à tous.

Séverine AJTOUH

OBERNAI POUR TOUS *Retraite à points, tout est dit...*

Grand oral de François Fillon, candidat à la primaire de la droite, devant les patrons le 10 Mars 2016 (public Sénat) : « Le système par points, en réalité, ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions ».

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Bruno FREYERMUTH, Laetitia FREYERMUTH-HEIZMANN

TOUS UNIS POUR OBERNAI *Agitation préélectorale*

Nous avons tous constaté qu'après de longs mois d'accalmie, de nombreux chantiers ont été mis en œuvre simultanément dans différents quartiers de notre ville. Personne, évidemment, ne se permettrait de faire le moindre rapprochement avec la période électorale qui s'annonce. On pourrait croire que la ville agit. En réalité, elle s'agite ! Bonnes fêtes de fin d'année quand même. Merci de consulter régulièrement notre page Facebook : Tous unis pour Obernai.

Guy LIENHARD, René BOEHRINGER

2020 : LES GRANDS RENDEZ-VOUS

Le Printemps d'Alsace

De Mars à début Mai, l'Office de Tourisme en partenariat avec les acteurs touristiques et économiques de la région, vous propose de fêter l'arrivée du Printemps.

Le Marché de printemps

4 et 5 avril Des artisans et commerçants vous proposent leurs produits et savoir-faire sur le thème de Pâques et du Printemps.



25^{ème} Festival International du Nouveau Cirque "Pisteurs d'Etoiles"

Du 1^{er} au 9 Mai. Dédiés au cirque actuel, de nombreux spectacles pour découvrir la diversité des formes artistiques circassiennes.



Le Triathlon international

30 et 31 Mai. www.triathlon-obernai.com

3^{ème} édition de l'Exposition « Haut la main »

Du 12 au 14 Juin, exposition de la Fremaa, dédiée à la création contemporaine et à l'excellence des métiers d'art d'aujourd'hui.



La Fête du vélo

Le 14 Juin. Animations autour du vélo et circuits en famille pour découvrir les pistes cyclables du territoire

La Fête de la Musique

Le 21 Juin, dès 19h

La Fête du Sport

Samedi 27 juin. Un rendez-vous incontournable pour découvrir et tester tous les sports pratiqués à Obernai.



Les Estivales

4, 11, 18 et 25 Juillet et 1^{er} Août
5 concerts gratuits proposés par le Comité des Fêtes.



Les soirées "Folklore et tartines obernoises"

Les mercredis soir en Juillet et Août.



Les «Mardis de l'Orgue Merklin»

Les mardis à 20h en Juillet et Août, à l'église Saints-Pierre-et-Paul.



Les O'nzes kms d'Obernai

Samedi 11 Juillet



La Fête Nationale 14 juillet



11^{ème} édition du Festival de Musique d'Obernai

Du 23 au 30 Juillet



La Fête du Vin

Mi-Août, les viticulteurs proposent leurs crus en dégustation et à la vente.

Marché annuel

Jeuudi 20 Août



17^{ème} édition du salon Bioobernai

Du 11 au 13 Septembre



Journées du Patrimoine

du 19 et 20 Septembre

«Rêvez Noël à Obernai»

Tout le mois de décembre, rendez-vous au Marché de Noël.

Joyeux Noël & Bonne Année 2020



Obernai

www.obernai.fr - www.facebook.com/obernai - [#obernai](https://twitter.com/obernai)